

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 48 (1968)
Heft: 3: 1918-1968 cinquantième de la Chambre de commerce suisse en France

Artikel: Message de l'Ambassadeur de Suisse en France
Autor: Dupont, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MESSAGE DE
L'AMBASSADEUR
DE SUISSE
EN FRANCE



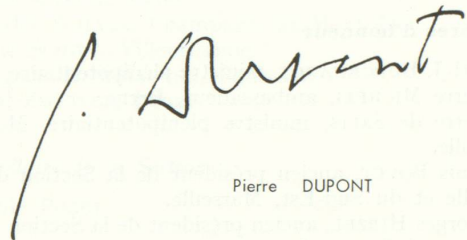
Quand les fondateurs de la Chambre de Commerce Suisse en France ont créé cette Compagnie dont nous célébrons le Cinquantenaire, deux idées principales les ont guidés : servir les relations économiques entre la Suisse et la France, mais les servir au nom de cette estime sûre, éprouvée, qui unit nos deux pays depuis si longtemps. « S'inspirant », dit en effet l'article 3 des statuts, « du sentiment de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de Commerce Suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France, en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. » Ces sentiments que la Suisse a toujours eus pour la France, il est combien agréable de les trouver ainsi exprimés comme en exergue de la création de la Chambre. C'est à cet esprit des fondateurs autant qu'à eux-mêmes que je voudrais rendre hommage. « Les grandes pensées viennent du cœur » disait Vauban. C'est aussi une condition de leur survie, car le temps ne consolide pas ce qui n'est pas vraiment humain.

Il serait trop long d'énumérer tous les mérites que la Chambre s'est acquis à la reconnaissance des deux pays, au long de sa remarquable et féconde activité de jubilé. Ils sont le témoignage de sa vitalité et son Cinquantenaire, de sa réussite, à laquelle tant d'hommes de valeur ont contribué. Ils sont nombreux. A chacun vont les remerciements du pays pour tout ce que notre Chambre,

sous leur direction ou avec leur collaboration, a entrepris et réalisé, avec compétence et efficacité, afin de faire mieux connaître la Suisse en France et la France en Suisse, et de renforcer ainsi les multiples liens qui unissent nos deux nations dans cet esprit d'amitié traditionnelle.

Je forme des vœux chaleureux pour la poursuite de cette brillante activité, surtout en ce moment décisif, où l'économie va devoir affronter de nouveaux problèmes de concurrence à l'échelle mondiale, dont l'importance est unique dans l'histoire. A l'heure aussi où au sein de l'A.E.L.E. et de la C.E.E. se débattent les grandes questions vitales d'un rapprochement des deux groupements, et tous les problèmes que poserait une Europe unie et non plus divisée, des organismes tels que notre Chambre ont un rôle à jouer dans l'information réciproque et l'encouragement à la coopération internationale.

L'activité que notre Chambre a déployée jusqu'ici est un sûr garant de ce qu'elle pourra réaliser pour atteindre ses objectifs, car je ne sais plus qui disait « l'avenir, c'est toujours le passé qui repasse par une autre porte ».



Pierre DUPONT